

L'eau polluée dans le paysage en BOURGOGNE

La contamination des eaux, même celles des sources destinées à la consommation humaine n'est pas nécessairement synonyme de pollutions par l'industrie lourde (qui ici dans la région du parc régional n'existe quasiment pas). Dans de nombreux secteurs, l'eau, qui depuis toujours est gratuite, donc assez négligée, semble désormais polluée...



Dans les faits, l'eau est surtout une ressource négligée. Cette prise de vue a été réalisée dans le périmètre restreint et normalement protégé d'une source destinée à la consommation humaine.

L'eau et le paysage en BOURGOGNE : Quelles sont les principales causes polluantes des zones fragiles aquifères ?

Ce dossier PDF actualisé en juillet 2014 est extrait du dossier :
http://seclin.tourisme.free.fr/eau/Escargot_mutant.html

Les pratiques humaines "souveraines" et durables :

- l'assèchement méthodique des prairies para-tourbeuses peu rentables pour l'élevage,
 - l'assèchement des zones humides et des mares forestières pour valoriser le bois,
 - le comblement des mares,
 - les décharges sauvages de déchets domestiques,
 - les dépôts en forêt des lisiers d'élevage,
 - les verdissants, pesticides et autres engrais des cultures des sapins de Noël,
 - la mentalité rurale (*exemple en image ci-dessous*) où ici l'eau est ici gratuite depuis toujours,
 - le non respect des périmètres de protection des sources (législation),
 - l'éclaircissement irréflecti des rivières lors des travaux d'entretiens sylvicoles désastreux,
 - le curage intensif des fosses,
 - le débardage qui dérange les ruisselets prairiaux,
 - le camping sauvage (les eaux sales, les lessives) sur les sites protégés,
 - la nonchalance des esprits impliqués et le poids de la tradition,
- Pour faire disparaître les souches après une coupe à blanc, les sylviculteurs utilisent méthodiquement l'essence et les pneumatiques de tracteurs et de voiture, (une quinzaine par brasier), comme combustible pour alimenter les racines boueuses chargées de terres.



La pollution de l'eau... A quoi correspondes ces brûlures nombreuses dans la pâture à vaches ?

Ignorant la pollution du petit lac en aval, et, refusant d'arracher les « mauvaises » herbes fleuries à la main, (un travail sans doute trop difficile ?) le propriétaire du champ, (sans prévenir le fermier !), utilise des désherbants que les vaches auront tôt fait d'avaler ! **La bêtise en action pour une pâture plus esthétique ! Et, la preuve en image, la vache quelques temps plus tard (voir en fin de document)... Bref, sans commentaire...**

Le particularisme et les spécificités structurelles locales :

- l'activité des grands barrages, (les eaux retenues "mourantes", les crues "décapantes"),
- le mauvais fonctionnement physico-chimique des lacs artificiels,
- la problématique thermique (les eaux stagnantes trop chaudes, les berges instables),
- l'anémie des consciences collectives, le choc culturel (les anglais, les hollandais sont assez "étrangers" au dossier local de l'eau géré par les ASL),
- la vétusté des réseaux de distribution pris en charge par des syndicats associatifs autonomes et obscurs (ASL),
- Les pôles polluants peuvent être (éventuellement) identifiés mais « le Morvan ne permet guère, par son relief de montagne moyenne, l'implantation d'activités régénératrices; l'accès est trop difficile ». (Argument absurde pour les stations d'épurations végétales qui pourraient, par exemple, fonctionner avec des roseaux !),
- La contamination des eaux de sources, (eaux ruisselantes) dans les mines désaffectées (pollution grave à l'arsenic, H_3AsO_4),
- La docte pensée des stagiaires du Parc, (stagiaires européens, recrutés Bac + 5, renouvelés fréquemment et rémunérés seulement 600 euros pour une mission de plusieurs mois).



Ignorant les lois, les législations et se moquant complètement du respect de la ressource, (*nous sommes en 2010*) certains ne comprennent pas que le déversement de polluants dans le lavoir communal va contaminer les eaux ruisselantes...

Le désengagement étatique et personnel :

- L'habitat épars et la multiplicité des points de rejets polluants,
- le manque d'ouvrages d'assainissement collectif, (stations d'épurations, égouts),
- le déficit des ANC (Assainissement non collectif),
- le poids des engins sylvicoles creusent des ornières qui détournent les cours d'eau (en asséchant les biotopes humides en aval),
- les mines abandonnées et l'utilisation de déblais uranifères pour les constructions,
- le désintéressement politique du dossier multidisciplinaire de l'eau, (les subventions jugées et révisées pour les assainissements non collectifs ANC),
- le nombre élevé de petits propriétaires terriens,
- l'enrésinement des forêts (bois d'œuvre en monocultures, peuplements alignés),
- le poids d'une réglementation qui exclu l'usage des énergies propres, (le solaire est refusé sur plusieurs gîtes),
- le découpage réglementaire de la région en unités qui doivent être "homogènes" et l'aménagement paysager qui doit théoriquement faciliter le passage des zones humides,
- le dysfonctionnement "chronique" de réseaux d'eaux usées sur certaines bourgades (Château-Chinon, Lormes),
- l'abandon des sentiers découvertes (Gr, Pr) qui traversent les zones humides,
- l'approfondissement et l'élargissement des ruisseaux (à la pelleuse : 56 sites en 1972 pour la seule pêche à la truite, laquelle aujourd'hui régresse et disparaît des sites), on favorise les pêcheurs au détriment des biotopes,
- le manque d'entretien des plans d'eaux et des rivières sans rivalité (kayakistes, nageurs, pêcheurs),
- la valorisation *abandonnée* des ZNIEFF humides (annexe A).



Note à destination des stagiaires qui (venus de la ville pour rédiger des documents de techniques sur la pollution de l'eau) n'ont pas l'occasion -ni l'attribution- de mener l'enquête de terrain.

Oui, il faut éviter de croire que les pollutions de l'eau sont exclusivement économiques, structurelles, topographiques, toujours "technique".

C'est faux. Les pollutions sont surtout et avant tout humaines... Un paysage totalement ignoré des hommes (totalement) ne se pollue pas. C'est donc bien l'homme qui pollue. **L'argument humain existe et n'est pas négligeable.**

Un propriétaire, hautain, condescendant qui loue ses deux cent vingt deux hectares de terres en entretenant régulièrement des conflits juridiques avec ses locataires peut contribuer longtemps, de façon indirecte, à maintenir une pollution de fond dans le paysage.

Indépendamment des causes et des issues des dits conflits (animés aux tribunaux), les locataires pendant de longues années peuvent se défouler en saccageant le paysage. Les antagonismes humains sont à l'origine de pollutions.

Et pour étudier la dynamique des pollutions de l'eau, il serait intéressant de coupler les cartes géographiques des prélèvements négatifs avec le calendrier des affaires traitées aux tribunaux. Ces propos n'ont rien d'humoristiques.

Une corrélation existe. Dans certains endroits, le paysage est le souffre douleur humain. Le saccage de la forêt (beaucoup plus visuel) est d'ailleurs assez proche et synchrone du dossier de la pollution de l'eau.

Ne souhaitant surtout pas que ce document puisse accuser des personnes, aucun nom, aucune localisation, aucune identification n'est donnée. Ce dossier n'est qu'un constat...

Alors, ceci dit, il est assez inutile de dresser des plans sur la comète, d'imaginer des idéaux théoriques (pour améliorer la qualité de l'eau) lorsque les causes réelles, factuelles sont observées.

La dégradation de la qualité de l'eau, souvent théorisée, a parfois des causes simples ! Donnons un exemple.

En page 3 de ce dossier vous pouvez examiner un lavoir communal qui reçoit les eaux de sources qui correspondent à des captages souterrains (de 4 à 5 mètres de fond). L'eau est donc froide, toujours froide (même en plein été).

Tel que vous pouvez le voir sur l'image les réservoirs sont reliés entre eux par des tuyaux (situés au fond des bacs) et une encoche joue le rôle de trop plein en haut du mur de séparation.

Un tilleul (oublié de tous) a été planté il y a plusieurs années pour l'odeur agréable qu'il procure... Oui... Mais...

L'arbre est devenu grand, et, ses fruits qui tombent désormais dans l'eau constituent un tapis de quelques centimètres qui bouche les tuyaux. L'ouverture de trop plein en haut du mur évite que le lavoir déborde, et, **personne n'y voit rien mais un processus énorme est en marche.**

Les jours d'été (lorsqu'il fait chaud) le lavoir chauffé au soleil fonctionne comme une bouilloire. L'inertie calorifique du ciment (chauffé au soleil par les infrarouges qui traversent les nuages) réchauffe l'eau stagnante... Et justement le trop plein ne distribue **que l'eau de surface qui est surchauffée** (l'eau froide reste en bas). Ordinairement, lorsque les tuyaux fonctionnent c'est l'eau froide (de fond et elle seule) qui circule !!!

Et ce détail (qui n'en est pas un !!!) distribue une eau avec un différentiel positif de température de 15 degrés !!!

Pour vous persuader du mécanisme en marche, faites l'expérience suivante : utilisez votre tuyau d'arrosage extérieur puis coupez l'eau. Et sans le vider laissez-le au soleil... Puis revenez plus tard et ouvrez l'eau du robinet extérieur... Vous verrez jusqu'à quelle température l'eau a été chauffée au soleil ! L'eau fraîche reviendra (évidemment) et vous verrez alors la différence totalement incroyable !

Ce mécanisme fonctionne à plein (et continuellement TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE) dans un lavoir bouché où l'eau circule par le trop plein...

Une eau réchauffée de 15 à 20 degrés en juillet - août dénature complètement la faune et la flore en aval. Un détail ??? Pas vraiment. *Par contre expliquer le mécanisme du lavoir bouché au voisin s'avère être un détail insoluble...*

Lâcher des eaux chaudes (réchauffées) dégrade les biotopes...

-- -- -- -- --

Annexe A : la catastrophe écologique de l'étang de « Cassigny » (*).

Cet étang oligotrophe se caractérise par des berges en pente douce avec des formations tourbeuses pionnières. Le site Natura 2000 n°FR2 Dk-92 de l'étang de Cassigny est enregistré dans le Zonage : ZNIEFF Zone Naturelle à Intérêt Ecologique Faune et Flore, N°1B 042, (statut foncier : terrain privé).

Durant l'été 2005, l'étang a été ruiné par des siphons naturels survenus à l'intérieur du plan d'eau. L'étang s'est vidé comme un évier à la suite d'un effondrement causé par des travaux non déclarés (une faille a causé l'évacuation de l'eau par trois siphons successifs).

Aucun technicien, aucun éco-garde, aucun surveillant du parc naturel régional n'a examiné le site. Personne n'a tenté une sauvegarde des espèces vivantes prises au piège de l'eau courante.

Les touristes, présents sur le site, étaient-ils trop occupés à leur camping sauvage ? (Implantation de plusieurs tentes sur le site sans autorisation; feu, abandon de déchets, pollution de l'eau en faisant la vaisselle).

Quoi qu'il en soit, toutes les espèces animales aquatiques sont mortes, prises au piège, asphyxiées sur les vases, où broyée infiltrées dans la roche (siphon de faille) et assèchement du site ensuite.

Le mur maçonné de retenu de l'eau devait à l'origine maintenir une profondeur approximative de deux mètres.

() Note : Pour éviter toute accusation nous avons renommé volontairement le site et attribué des numéros d'identifications fictifs, mais, les spécialistes reconnaîtront sans doute le site.*

-- -- -- -- --

L'eau et le paysage

en

Bourgogne

Contact : eric.ambre.jaune@hotmail.fr

Dossier éco-toxicologie et inventaire de bio-diversité



Dangerous for the environment



Une eau polluée peut-elle être responsable de la mort "subite" de cette vache ? Laquelle en décomposition (de long moments au soleil de juillet, près de l'étang), risque fort de contaminer d'avantage la ressource...

Image d'arrière plan :

Emission en radio-luminescence ou simple réponse de bactéries-bacilles qui contaminent le sol ? La main posée sur le substrat humide dépose un film fluorescent sur la peau. **L'eau peut-elle contenir des intrants chimiques contaminants ? La question se pose...**

Cet inventaire de quelques causes polluantes n'est pas une étude de science. Ce dossier n'est qu'un constat de terrain utile pour suivre l'observation des pollumètres biotiques (faune et flore) et les pathotypes présents sur site.

Suite du dossier : http://seclin.tourisme.free.fr/eau/Escargot_mutant.html